

# La star du basket

**Qu'est-ce qu'une société juste ?**

samedi, 23 mai, 2009

14-17h, Uni Mail

Francis Cheneval, [francis.cheneval@sant.ox.ac.uk](mailto:francis.cheneval@sant.ox.ac.uk)

Nicolas Tavaglione, [Nicolas.Tavaglione@unige.ch](mailto:Nicolas.Tavaglione@unige.ch)

Olivier Massin, [olivier.massin@unige.ch](mailto:olivier.massin@unige.ch)

Philipp Keller, [philipp.keller@unige.ch](mailto:philipp.keller@unige.ch)

Lorcan Meyfarth, [lorcan\\_m@hotmail.com](mailto:lorcan_m@hotmail.com)

Pour en savoir plus: <http://www.philosophie.ch/index.php?id=101>

L'inscription est souhaitée, à l'aide du formulaire en ligne.

# La philosophie, un laboratoire d'idées à (re)découvrir

## Expérience n°1 : Wilt Chamberlain, la star du basket

1. Imaginons une société dans laquelle la distribution des avantages socio-économiques est conforme à votre théorie de la justice préférée (utilitariste, égalitariste, social-démocrate etc.). Chaque individu a une part juste de la "richesse" collective.
2. Imaginons maintenant que Wilt Chamberlain, star du basketball, est courtisé par toutes les équipes de renom – qui veulent profiter de son talent et de sa popularité. Chamberlain signe avec une équipe le contrat suivant: pour chaque match, il reçoit 1 franc sur le prix de chaque billet vendu.
3. La saison sportive commence, et les gens se précipitent aux matchs: ils achètent leur billet et déposent en même temps 1 franc dans une boîte séparée portant le nom de Chamberlain. Ils ont tellement envie de le voir jouer que l'expérience vaut bien le prix total. Imaginons qu'au cours de la saison sportive, 1 million de personnes vont voir les matchs de Chamberlain. 1 million de personnes versent chacune 1 franc dans sa boîte. Si bien que Chamberlain se retrouve avec 1 million de francs en poche. Il est ainsi beaucoup plus riche que l'individu moyen de la société concernée – et sa part dépasse plusieurs fois la juste part initiale.
4. La nouvelle distribution est-elle juste? Est-il moralement problématique que 1 million de personnes jouissant d'une part juste acceptent de se délester volontairement de 1 franc au profit de Chamberlain?

D'après Robert Nozick, *Anarchie, Etat et utopie*, ch. 7, section 1

Pour en savoir plus: <http://www.philosophie.ch/index.php?id=101>

L'inscription est souhaitée, à l'aide du formulaire en ligne.

# La philosophie, un laboratoire d'idées à (re)découvrir

## Expérience n°2 : le jeu rawlsien

### Liste des principes :

- Principe égalitariste : « Tout le monde reçoit la même quantité de ressources socio-économiques, et on égalise les parts de chacun tous les 1<sup>er</sup> janvier »
- Principe du laisser-faire : « Chacun reçoit uniquement les ressources socio-économiques qu'il gagne par ses propres moyens sur le marché, et il n'y a aucune redistribution »
- Principe utilitariste : « On distribue les ressources socio-économiques de manière à maximiser le bonheur général – les handicapés, p. ex., obtenant plus de ressources que les gens valides pour compenser les obstacles que leur handicap impose à leur quête du bonheur ».
- Principe de l'équité : « (1) Un ensemble (classique) de droits et liberté est accordé également à toutes et tous ; (2) les inégalités sont injustifiées sauf si elles profitent aux plus défavorisés – et il y a donc redistribution dans les limites fixées par les droits et libertés (pas d'esclavage, pas d'expropriations autoritaires etc.) ».

⇒ **Choisir, derrière le voile d'ignorance, 1 de ces 4 principes, une version modifiée d'un de ces principes, ou un principe inédit inventé sur le moment.**

Pour en savoir plus: <http://www.philosophie.ch/index.php?id=101>

L'inscription est souhaitée, à l'aide du formulaire en ligne.